

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 21 (1883)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Durando  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187629>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE: un an . . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . . 2 fr. 50  
 ETRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépiuet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**  
 La ligne ou son espace, 15 c.  
 Pour l'étranger, 20 cent.

### Durando.

On fait beaucoup de bruit, depuis quelque temps, autour d'un nommé Durando, le fameux illuminé des Bains de Lavey. On y accourt de tous côtés et l'on en revient, racontant des choses plus merveilleuses les unes que les autres. C'est là une nouvelle étoile dont l'éclat fera pâlir momentanément celles de nos anciens mèges et guérisseurs, pour s'éteindre à son tour devant telle autre étoile de ce genre qu'il plaira à la crédulité et à l'ignorance populaires de faire monter à l'horizon.

Voyons un peu, d'après les renseignements qui nous sont fournis par un de nos abonnés, la petite histoire de cet homme extraordinaire, qui fait causer tant de gens et a fourni matière à mille commentaires dans nos journaux.

Joseph Durando, originaire de Turin, est né à Evionnaz, et sa mère était de la commune de Salvan. Si l'on en croit les récits de la contrée, orphelin de très bonne heure, Durando, n'aurait jamais fréquenté d'école, ni reçu d'instruction religieuse. Elevé à Salvan par ses parents maternels, il y resta jusque vers 1875, s'occupant tantôt de travaux champêtres, tantôt de menuiserie. A cette époque, il s'embarqua pour l'Amérique et se fixa dans la République-Argentine pendant 7 ou 8 ans, après lesquels il vint retrouver sa charmante vallée de Salvan.

Le passage de l'Océan l'avait-il inspiré, le Nouveau-Monde avait-il développé en lui quelque faculté surnaturelle, une bonne fée lui avait-elle légué son divin prestige ? je l'ignore ; mais le fait est qu'il se manifesta tout à coup, doué d'un pouvoir mystérieux, capable de rendre la vue aux aveugles et de faire danser les rhumatisans les plus rebelles.

Malgré ces heureux dons et la charitable mission que cet homme s'est donnée, il a néanmoins un nuage dans son ciel qui ne lui est guère favorable : A la suite de je ne sais quelle circonstance, il se trouve en délicatesse avec le clergé ! Ce fait ne serait point étranger, dit-on, aux déboires qu'il a éprouvés dans le canton du Valais, et à la suite desquels il aurait été conduit à la frontière italienne, qu'il repassa bientôt pour venir demander asile à un ami demeurant aux Bains de Lavey, où plusieurs de ses anciens admirateurs ne tardèrent pas à réclamer ses secours.

Mais la clientèle ne se borna pas à ces quelques Valaisans ; bientôt les Vaudois vinrent en foule. — O ! canton de Vaud si beau ! — et la vogue de

Durando de croître et de s'embellir !.. Il est vrai que celui-ci ne paraît guère tenir aux biens de la terre, comme ses confrères ; il est tout-à-fait désintéressé. Qu'a-t-il besoin d'argent ?.. Il n'a en vue que le soulagement de l'humanité souffrante, « l'esprit habite en lui, dit-il, et sa bouche n'est autre chose que l'organe de ce que veut et ce que dit cet esprit saint. » Il n'y a qu'une note discordante dans ce langage de lait et de miel ; c'est que Durando ne manque jamais de conclure en frappant fort et ferme sur les curés et les capucins.

Durando croit avoir le don de guérir comme le faisait Jésus-Christ, par le simple toucher. Son but est de corriger les hommes par la foi, et, à l'encontre des avocats, il ne cesse de prêcher la concorde et la conciliation. « Celui qui veut gagner son procès, ne doit pas le commencer ; » tel est le précepte qu'il rappelle fréquemment à son entourage. Tout cela lui a attiré une telle confiance, que nombre de gens viennent lui confier leurs revers, leurs chagrins, leurs peines de famille.

L'inspiré des Bains de Lavey ne guérit pas seulement les plaies morales, mais toute espèce de maladies qui disparaissent à l'envi par un simple attouchement de mains. Et ce qui ne fait point mal dans le paysage, c'est qu'il pousse le désintéressement jusqu'à donner à boire et à manger, aux pauvres diables qui le visitent, chaque fois que son cœur généreux vient à être touché à la vue d'une constitution débile et chancelante.

Après cela, nous nous demandons ce que mange et ce que boit Durando lui-même... Tomberait-il de la manne aux Bains de Lavey ?

L. M.

### La secte des gens singuliers.

Les sectes se multiplient tellement en Angleterre, qu'il ne faut point trop s'étonner des excentricités de l'Armée du Salut. En voici une, qui s'appelle la secte des *gens singuliers*, dont le dogme principal consiste dans l'horreur des médecins. Elle ne recherche pas les secours humains, parce qu'elle se confie dans la Providence. « Dieu est là, » disent ses adeptes ; et ils se contentent de cette thérapeutique. La secte se recrute aujourd'hui dans une classe plus élevée qu'autrefois. Naguère elle ne comptait que des ouvriers dans son sein, voici maintenant qu'elle trouve des néophytes parmi la petite bourgeoisie, qui éprouve le besoin de retrancher les dépenses inutiles.